

RCS : ST NAZAIRE

Code greffe : 4402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 D 00391

Numéro SIREN : 899 369 615

Nom ou dénomination : 52 LA FICAUDIERE

Ce dépôt a été enregistré le 28/03/2024 sous le numéro de dépôt 1932

AVIS DE NANTISSEMENT DE PARTS DE SOCIETE CIVILE

(Décret N° 78.704 du 3 juillet 1978)

INSCRIPTION DE NANTISSEMENT EST REQUISE AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT NAZAIRE.

	MENTION EN MARGE Colonne réservée au greffe															
<u>CONTRE :</u> Monsieur CAKMAK Fethi né le 01.01.1972 à Palu (Turquie) domicilié(e) 20 rue Antoine parmentier à ST NAZAIRE (44600).	Déposé au greffe au RCS le 28/03/2024 															
<u>AU PROFIT DE :</u> EUROPE MENUISERIES, dont le siège social est situé 1 rue de l'Atelier à DISTRE (49400), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social Elisant domicile chez la Société à responsabilité limitée HNJuris, titulaire d'un office de Commissaires de Justice près le Tribunal Judiciaire de NANTES, 8 rue des Renards à NANTES																
<u>EN VERTU D' :</u> un TITRE EXECUTOIRE établi en vertu de l'article L 131-73 du Code Monétaire et Financier sur un chèque impayé délivré par Maître Charles GONTIER, Commissaire de Justice à Saint Etienne de Montluc en date du 24 octobre 2023																
Société Civile de construction de vente 52 LA FICAUDIERE Dont le siège est à TRIGNAC 44570 19 rue Léo Lagrange Immatriculé au RCS de SAINT NAZAIRE sous le n° 899 369 615																
Contenant affectation à titre de nantissement De toutes les parts sociales de cette Société détenues par Mr CAKMAK																
En garantie d'une créance d'un montant de <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">1. Principal de la créance</td> <td style="width: 20%; text-align: right;">33 796,39</td> </tr> <tr> <td>2. Intérêts/Majorations de retard</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3. Clause pén. / Dommage.Int / article 700 du CPC</td> <td></td> </tr> <tr> <td>4. Frais extrajudiciaire ttc</td> <td style="text-align: right;">942,71</td> </tr> <tr> <td>5. Les frais de procédure ttc.....</td> <td></td> </tr> <tr> <td>6. L'Emolument proportionnel ttc.....</td> <td></td> </tr> <tr> <td>7. A DEDUIRE le(s) acompte(s) reçu(s).....</td> <td></td> </tr> <tr> <td>SOIT AU TOTAL LA SOMME EN EUROS DE</td> <td style="text-align: right;">34 739,10</td> </tr> </table> Ladite somme exigible, le 22.03.2024		1. Principal de la créance	33 796,39	2. Intérêts/Majorations de retard		3. Clause pén. / Dommage.Int / article 700 du CPC		4. Frais extrajudiciaire ttc	942,71	5. Les frais de procédure ttc.....		6. L'Emolument proportionnel ttc.....		7. A DEDUIRE le(s) acompte(s) reçu(s).....		SOIT AU TOTAL LA SOMME EN EUROS DE
1. Principal de la créance	33 796,39															
2. Intérêts/Majorations de retard																
3. Clause pén. / Dommage.Int / article 700 du CPC																
4. Frais extrajudiciaire ttc	942,71															
5. Les frais de procédure ttc.....																
6. L'Emolument proportionnel ttc.....																
7. A DEDUIRE le(s) acompte(s) reçu(s).....																
SOIT AU TOTAL LA SOMME EN EUROS DE	34 739,10															

Ledit nantissement agréé par

Suivant

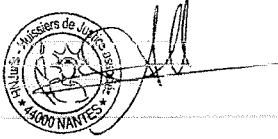
Pour réquisition :

La soussignée, requiert l'inscription à titre provisoire du nantissement judiciaire sur les parts sociales de la société désignée ci-dessus, et pour la somme visée plus haut.

Pour réquisition, à NANTES

Le 22.03.2024

Anne Katell Hulaud - Brossard
Commissaire de Justice



Charles GONTIER

Commissaire de Justice
Ancien Huissier de Justice
Tribunal Judiciaire de NANTES
7, Place du Commerce
44360 SAINT ETIENNE DE
MONTLUC
Tél : 06.69.00.33.11.
charlesgontier.hdj@gmail.com
www.huissier-44-gontier.fr

MOYEN DE PAIEMENT

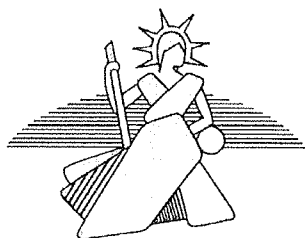
Par virement bancaire :
CIC NANTES VOLTAIRE
IBAN : FR76 3004 7140 1000
0647 4430 347
BIC : CMCIFRPP

FORMALITE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

Coût de la formalité

Nature	Montant
Total H.T.	0.00
T.V.A à 20 %	0.00
Lettre	0.00
Total TTC	0.00

Les articles se réfèrent au Code de Commerce
Tarif calculé sur la somme de 33796.39 €



TITRE EXECUTOIRE REPUBLIQUE FRANCAISE AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

A LA DEMANDE DE :

SOCIETE EUROPE MENUISERIES, dont le siège social est 1 Rue de l'Atelier 49400 DISTRE

J'ai, Charles GONTIER, Commissaire de Justice près le Tribunal Judiciaire de NANTES, à la résidence de SAINT ETIENNE DE MONTLUC (44360), 7 Place du Commerce, soussigné

AGISSANT EN VERTU :

D'un chèque bancaire impayé n°0000054, d'un montant de 33796.39 Euros, émis au profit de SOCIETE EUROPE MENUISERIES et tiré(s) sur CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE et revenu impayé faute de provision suffisante.

POURSUIVANT L'EXECUTION A L'ENCONTRE DE :

M. CAKMAK Fethi, domicilié 20 Rue Antoine Parmentier 44600 SAINT-NAZAIRE

Et faisant suite à une signification de certificat de non-paiement d'un chèque et commandement de payer signifiée par acte de mon ministère 28/09/2023.

A ce jour, aucune justification du paiement du montant du ou des chèques et des frais ne m'étant parvenue, en application de l'article L131-73 et suivants du Code Monétaire et financier, j'ai dressé le présent Titre exécutoire.

En conséquence, la République Française mande et ordonne à tous Huissiers de Justice sur ce requis de mettre ledit Titre à exécution, aux Procureurs Généraux et aux Procureurs de la République près les Tribunaux Judiciaires d'y tenir la main ; A tous Commandants et Officiers de la Force Publique d'y prêter main forte lorsqu'ils seront légalement requis ;

En foi de quoi le présent Titre exécutoire a été signé par Me Charles GONTIER, Commissaire de Justice domicilié 7 Place du Commerce - 44360 - SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC,

Le mardi 24 octobre 2023

